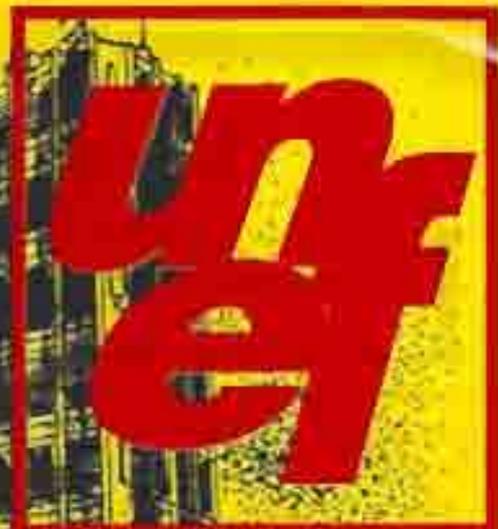


Guide de Monsieur l'étudiant

UNEF Jussieu P6-P7

une université publique de qualité
ouverte à tous et pour tous.



C'EST
VOUS,
L'ARCHITECTE
DE CETTE
MERDE ?



C'EST
PAS MA FAUTE !
J'AVAIS
DE L'AMIANTE
DANS LES
YEUX !

Plouff

Année 98-99

Les sciences humaines à P7

LES sciences humaines à Paris 7 se découpent en trois secteurs : Histoire, Géographie et AES, la sociologie n'ayant de cursus propre qu'à partir du second cycle (licence). C'est lors de l'inscription administrative en juillet que l'on choisit son DEUG.

Les diplômes

Les DEUG d'histoire et de géographie sont divisés en 10 modules que vous choisirez en septembre lors de votre inscription pédagogique. Ces modules sont eux-mêmes organisés autour de trois groupes.

1) Les modules concernant la matière choisie, cinq et demi pour l'histoire, quatre et demi pour la géographie, plus un module de traitement

d'images.

2) L'initiation et approfondissement à d'autres disciplines : sociologie, informatique, langues, statistiques....

3) Des modules optionnels à choisir parmi les modules de premier cycle enseignés à Paris 7.

Attention !

Les modules optionnels sont importants pour la suite de votre cursus. Ils ne permettent pas seulement une relative personnalisation de votre diplôme : certains d'entre eux sont indispensables, notamment pour s'orienter vers le professorat.

Remarque

L'inscription en deuxième année est conditionnée par l'obtention d'au moins les deux tiers des modules de

première année.

La pénurie des bibliothèques

Les études supérieures et notamment celles de sciences humaines nécessitent un travail individuel de documentation non négligeable. A Jussieu pour l'ensemble des étudiants en Lettres, Histoire, AES, Sociologie et Psycho nous ne disposons que d'une bibliothèque de 55 places assises. Malgré les promesses réitérées, les projets annoncés, rien n'a encore été fait. Si nous voulons réussir à réellement faire changer les choses il nous faudra sans contester l'appui de tous. En attendant, à défaut de bibliothèques sur place il faudra donc vous habituer à sortir du campus.

✓ Bibliothèque Sainte Geneviève.
10, place du Panthéon - 5ème.

✓ Bibliothèque de Droit et Sciences Economiques.
2, rue Cujas - 5ème.

✓ Bibliothèque de Documentation Française
29, quai Voltaire - 7ème.
métro : Rue du Bac. Palais Royal, Tuileries ou RER Musée d'Orsay.

✓ Bibliothèque de Documentation Internationale et Contemporaine (BDIC)
46, allée de l'Université de Nanterre.
RER Nanterre Université

✓ Bibliothèque Publique d'Information (BPI)
2ème étage du Centre Georges Pompidou.
RER Châtelet ou métro Rambuteau.

Lettres à Jussieu

L'UFR Sciences des Textes et des Documents (STD) offre un panel assez étoffé quant aux possibilités d'études. Vous pourrez aussi bien suivre des cours de linguistique, vous initier au latin ou encore vous perfectionner en grammaire française. Mais STD n'est pas seulement synonyme d'études littéraires mais aussi de préparation à certains métiers tels que l'enseignement ou les métiers du livre. De cette façon, vous pouvez suivre le DI 105 si vous avez la vocation enseignante, vous effectuerez des stages dans des écoles et des collèges. Si vous optez pour les métiers

du livre, vous pourrez aussi suivre les modules correspondants.

Le nouveau DEUG de lettres modernes prévoit de mettre en place dès cette rentrée un module de confrontations autour d'une oeuvre. Ces confrontations, selon les groupes, seront d'ordre philosophique, psychanalytique... Vous avez aussi la possibilité de prendre deux modules optionnels qui peuvent s'avérer importants. En effet, ces deux modules pourront compter comme une mineure dans votre DEUG. Mais, et surtout, si vous vous apercevez que les lettres ne vous branchent plus, sachez

que vous pouvez vous réorienter dès le premier semestre, les dates seront affichées dans le couloir. Et à ce moment-là, le choix des modules dans l'UE découverte peut effectivement s'avérer important. Pour finir, quelques recommandations. Parmi les modules libres, le cinéma et le théâtre gagnent à être connus, le Texte et Poésie suscite l'attention, et enfin la psychanalyse peut intéresser.

Enfin, votre élu UNEF, BAKHTI Safi, est à votre écoute et vous informe régulièrement à travers "STD à coeur ouvert".

Les lieux où se renseigner

✕ Département des premiers cycles de Lettres et sciences humaines (LSH)
Couloir 34-44,
2ème étage, salle 32

✕ UFR de Géographie, Histoire et sciences de la Société (GHSS)
Couloir 34-44,
3ème étage

Psycho à Jussieu

Le DEUG de sciences humaines cliniques se décompose en 4 semestres sur 2 ans. Le premier semestre, dit d'orientation est constitué d'une unité d'enseignements fondamentaux, d'une unité de méthodologie et d'une unité de découverte de disciplines complémentaires. Cette dernière unité correspond à l'ensemble des ex-modules optionnels de l'année 97-98 qui deviennent obligatoires cette année (puisque il ne reste que trois matières : socio, sciences des textes et documents et biologie). Par la suite, au second semestre, vous aurez le droit à une unité d'enseignements fonda-

mentaux, une unité de méthodologie disciplinaire ainsi qu'à une unité de culture générale (langue et informatique).

La deuxième année reste en substance la même que les années précédentes, tout en étant remaniée en semestres et en unités d'enseignements. Les inscriptions pédagogiques à ces unités se font en septembre. Si cela reste comme l'année 97-98 il vous faudra aller à l'UFR de sciences humaines cliniques de P3 pour certaines unités, et pour les autres il faudra se rendre aux différents UFR de Jussieu : bio, lettres, EILA... Ces aller-retour marquent le

quotidien de l'étudiant en psychologie. En effet, les cours magistraux ont lieu dans les amphes de Jussieu et les TD à Censier. Pour corser un peu le tout vous n'avez plus la possibilité d'emprunter des livres à la bibliothèque de Censier (petits désaccords entre P7 et P3...).

Remarques :

L'inscription en deuxième année est conditionnée par l'obtention d'une moyenne générale supérieure à 10. Une question reste en suspens : que deviennent les ex-modules de sciences du langage et de technique des corps ?

Psynergie

Cette association, installée dans les couloirs de Censier s'occupe des polys. Vous ne pouvez les acheter qu'après avoir payé une adhésion d'un montant de 110 F. A titre d'exemple le poly d'histoire et d'épistémologie des sciences de l'homme de monsieur Lagrange vaut 105 F. C'est donc une démarche bien onéreuse... Elle reste malheureusement un passage obligé dans la mesure où certaines unités s'avèrent difficilement abordables autrement. A quand des polys gratuits fournis par l'UFR ?...

Médecine...une voie de garage ?

Parmi les 30 000 étudiants inscrits en première année de médecine dans 36 facultés, environ 3 600 seront autorisés à poursuivre en deuxième année, auxquels s'ajoutent un peu plus de 500 en odontologie. En clair, la sélection pratiquée met sur la touche 9 étudiants sur 10 dont un nombre considérable de "reçus-collés" qui, bien qu'ayant obtenu la moyenne, ne figurent pas dans le classement. Cependant, même si cela est déjà choquant en soit quand on connaît les conditions d'études des étudiants de médecine (amphis bondés, courses pour prendre les meilleurs places...) et quand on sait que ce type de concours ne permet à personne une quelconque "faiblesse" psychologique (due à un quelconque problème person-

nel, familial ou affectif, découragement, surcharge, peur de l'avenir...), le plus grave est sûrement que le système actuel ne prévoit aucune "passerelle" de réorientation satisfaisante. Personne ne peut dire ce que font ces étudiants après avoir échoué deux fois au concours. Certains vont vers les DEUG SNV, mais la majorité d'entre eux y sont refusés par manque de place. Mais c'est surtout de volonté que manquent les universités pour assurer un avenir à leurs "collés" (peut être aussi de moyens... mais là aussi c'est la volonté qui manque). Il en ressort que médecine semble être une voie de garage où l'on stocke les nouveaux bacheliers pendant deux ans à moindre coût en espérant qu'ils abandonneront l'idée saugrenue de poursuivre

des études dans l'enseignement supérieur.

Un système à changer

Le rapport Attali (cf p.10), dans un de ses rares aspects positifs, évoque la mise en place d'une licence santé (le DEUG n'existant plus). Le concours disparaîtrait et la sélection interviendrait après cette licence. Dans ce cas, le système serait donc bien amélioré. Espérons que la sélection ne se généralise pas à toutes les licences. En attendant, l'UNEF-Jussieu a élaboré quelques propositions issues de discussion avec les nombreuses "victimes" rencontrées chaque année. Bien sûr ce ne sont que des "rustines" par rapport aux problèmes posés par le concours, mais elles sont autant de garanties de pouvoir

poursuivre des études. Cependant elles impliquent des choix et des changements importants à l'université qui ne se feront que si des actions sont menées dans ce sens.

Les propositions de l'UNEF-Jussieu sont:

✕ mise en place d'un statut cumulaire qui donne le droit de passer les examens de septembre du DEUG SNV

✕ possibilité d'être réorienté dès le mois de février en DEUG

✕ mise en place d'une information claire au moment de l'inscription sur les modes de réorientation et leurs délais

Rapport Attali : attention DANGER!

Après la réforme Bayrou de l'an passée qui était censée améliorer les conditions d'études dans les universités sans en augmenter le budget, force est de constater que rien n'a vraiment changé, que le taux d'échec en DEUG est toujours aussi important et que les changements du contenu des enseignements n'a pas créé d'emploi (comme on pouvait s'en douter...). Ce n'est donc pas un hasard si une nouvelle réforme est en cours d'élaboration. Bonne nouvelle: on annonce une augmentation du budget... mais par contre les mesures annoncées sont plus qu'inquiétantes...

Les deux objectifs majeurs seraient la mise en cohérence de l'université avec les grandes écoles et l'intégration au système européen. Cependant, même si ce sont des intentions louables (quoique l'on puisse discuter du modèle "élitiste" européen qui est en train d'être mis en place), la façon dont Attali prend les problèmes est systématiquement la plus dangereuse pour les intérêts étudiants:

✕ L'élaboration d'une carte universitaire découpée en huit zones contenant chacune un pôle d'excellence qui aura sûrement plus de moyen que les autres et une vocation européenne au contraire des autres qui elles devront répondre aux besoins des

régions en question. Ainsi l'enseignement serait à double vitesse (fac d'élites, fac poubelles) et régionalisé (donc avec des diplômes sans valeur nationale).

✕ Achat de leurs locaux par les universités. Ce qui ne fait qu'aller encore plus dans le sens de la libéralisation de l'enseignement supérieur par le désengagement financier du gouvernement car c'est donc aux facs de trouver leur financement chez les entreprises. Cela aurait pour prix un droit de regard des entreprises sur le contenu des études.

✕ Nouveau découpage des études: licence (bac +3), maîtrise (bac +5) et doctorat

(bac +8). Ainsi, le DEUG disparaît et on assiste à un allongement des études qui va encore plus décourager ceux qui n'ont pas les moyens financiers de trop retarder leur entrée dans le monde du travail. De plus, la maîtrise serait à vocation beaucoup plus professionnalisante (lire moins tournée vers la recherche). Ce qui ne conduira qu'à séparer de plus en plus la fac de la recherche. D'ailleurs après la licence il faut faire un choix (définitif) entre la maîtrise et le doctorat. Seuls les étudiants sûrs de leur avenir financier feront le choix du doctorat. Le lien avec les grandes écoles est alors clair: l'élite accèdera au doctorat, alors que ce sera plus difficile pour les étudiants issus de milieux modestes.

L'université responsable du chômage. Ah bon ?

On ne cesse de l'entendre dans les médias ou dans les discours de la plus part des politiciens: l'université serait responsable du chômage et l'enseignement ne serait pas suffisamment adapté au monde de l'entreprise.

C'est un discours qu'à l'UNEF-Jussieu nous ne partageons en rien. Car tout d'abord, jamais la jeunesse n'aura été aussi qualifiée et diplômée qu'aujourd'hui. Ensuite, et surtout, parce que le problème du chômage est ailleurs. On n'est pas dans une situation où, comme le prétendent certains, les entreprises seraient prêtes à embaucher, mais où elles ne pourraient pas le faire car les jeunes ne seraient pas préparés: le problème c'est que ces entreprises ne créent

pas d'emploi et qu'elles licencient par milliers.

A partir de là nous pensons que toutes les politiques qui veulent adapter l'université à l'entreprise sont un piège. Ce n'est pas la multiplication de "stages-café" ou le financement par le privé du système éducatif qui pourront créer des emplois, car le problème du chômage n'est pas dans une inadéquation de l'université avec les entreprises. Au contraire ces politiques ne peuvent mener qu'à une remise en cause du système éducatif et des droits des étudiants. C'est ce que l'on voit aujourd'hui avec la création de DEUG Michelin dans certaines universités. À quoi peuvent donc servir de telles études une fois que cette boîte n'embauche plus (si tant est qu'elle embauche).

Certainement pas à trouver du travail ailleurs! Dans le même sens la multiplication actuelle de stages, la plus part du temps non rémunérés, établit le principe de travaux gratuits réalisés par des jeunes pour le compte des entreprises et pénalise les étudiants qui sont obligés de se salarier pour vivre.

Combattre le chômage

A notre avis seules des réponses globales peuvent faire reculer le fléau du chômage, et la première d'entre elles reste la réduction du temps de travail. Il est possible de financer cette mesure en taxant les revenus financiers. Pour une création massive d'emploi, nous pensons qu'il faut imposer au gouvernement une loi pour les 35 heures tout de suite sans perte de salaire, allant

vers les 32 heures: il s'agit de travailler moins pour travailler tous!

Il faut qu'au contraire de la loi Aubry, la création d'emploi soit obligatoire et proportionnelle à la réduction du temps de travail. De plus il faut refuser toute flexibilisation ou annualisation des horaires de travail. Nous pensons que sans ces conditions, la réduction du temps de travail sera rattrapée par une augmentation de la productivité dans les entreprises et que la création d'emploi ne sera pas effective.

De plus l'UNEF-Jussieu est solidaire de la lutte des chômeurs et de leurs revendications, pour une augmentation significative des minima sociaux, et pour l'obtention du RMI pour les moins de 25 ans.

Pour une université publique de qualité ouverte à toutes et à tous

Nous sommes de plus en plus nombreux à vouloir accéder à l'enseignement supérieur. À la rentrée 98-99 il y aura largement plus de 2 millions d'étudiants. Face à cette situation qui ne semble pas satisfaire nos gouvernants, et même si plus personne n'ose préconiser aujourd'hui une sélection ouverte à l'entrée de l'université, force est de constater que les moyens ne sont toujours pas en adéquation avec l'immense besoin en matière éducative.

ALORS que depuis plus de 15 ans les effectifs étudiants à l'université ont été multipliés par trois, l'État s'est de plus en plus désengagé du financement de l'enseignement supérieur. Tout d'abord en généralisant l'austérité budgétaire et en imposant des budgets qui ne suivaient en rien l'augmentation du nombre d'étudiants. Mais surtout en diversifiant les sources de financement: aujourd'hui l'administration centrale ne finance plus que 80 % du budget, les 20 % restant provenant des entreprises et des collectivités locales. Les conséquences de cette politique sont évidentes: les conditions d'études sont de plus en plus difficiles dans la plupart des universités - même si P6 et P7 sont en partie épargnées - et les inégalités entre universités ne cessent de se creuser. Face à cette situation dramatique, imposer un véritable réengagement financier de l'État sur le long terme est une priorité. L'UNEF-Jussieu revendique en conséquence une loi de programmation budgétaire de 50

milliards de francs sur 5 ans, et la création immédiate d'un nombre conséquent de postes d'enseignants-chercheurs et d'IATOS.

Génération sacrifiée

Mais les conditions de vie des étudiants ne cessent, elles aussi, de se dégrader. À partir de la deuxième année d'études, c'est plus de la moitié des étudiants

situation marque, de fait, une inégalité croissante face aux études. Il semble donc urgent d'obtenir un vrai statut social de l'étudiant, qui, à notre avis passe par une généralisation des bourses pour aboutir à terme à une allocation d'études pour toutes et tous.

Le 93 montre la voie

Pendant plus de deux mois les profs de la Seine Saint Denis se sont mis en grève contre les conditions désastreuses dans lesquelles ils étaient amenés à enseigner. La détermination qu'ils ont montrée - avec l'une des luttes les plus dures de l'Éducation Nationale - et le soutien actif des lycéens et des parents d'élève auront permis d'imposer à Claude Allègre la création de plusieurs milliers de postes d'enseignants et de



personnels pour leur département. Face aux logiques actuelles en matière éducative, il est urgent de se mobiliser, tous ensemble, étudiants lycéens et enseignants. Ainsi, dès la rentrée prochaine, il faudra obtenir plus de moyens pour les universités!

Les élections universitaires

Les conseils sont le lieu où se prennent de nombreuses décisions importantes pour les étudiants et pour l'université : répartition du budget, effectifs étudiants, gestion des diplômes, cadre de vie et d'étude, recherche...

NOUS pensons que les étudiants ont besoin d'avoir dans les conseils des élus combattifs et intransigeants dans la défense de leurs intérêts, des élus qui siègent et qui informent régulièrement des débats et des décisions qui se tiennent dans les conseils pour assurer la transparence nécessaire à la vie démocratique de notre université. **Mais**

pour que les élus soient le plus représentatifs possible, pour qu'ils aient le plus de force, il est nécessaire de participer au vote massivement. Nous ne sommes par ailleurs pas dupes sur le poids que les étudiants ont dans ces instances, et sur la possibilité d'y gagner sur l'ensemble de nos revendications. Un certain nombre de décisions importantes — comme le

montant du budget — sont imposées par le ministère. Ainsi nous pensons que de véritables avancées en terme de démocratisation de l'enseignement supérieur ne seront possibles que par l'action collective des étudiants. Or, pour agir, il faut être informé. Et c'est en siégeant dans les conseils que l'on a accès à une partie des informations qui concernent l'université.

La fac : structure et fonctionnement

Une université peut se comparer à un État, avec son administration centrale, son parlement (les trois conseils centraux où sont représentés tous les acteurs de la fac), ses collectivités territoriales (les UFR et CHU), gérées par des conseils locaux (conseils d'UFR et de CHU). À tous les niveaux, locaux ou nationaux, les élu(e)s des listes soutenues par l'UNEF sont à votre disposition. N'hésitez pas à les solliciter.

PARIS 6 et 7 regroupent des dizaines de milliers d'étudiant(e)s, des milliers d'enseignant(e)s, des milliers de membres du personnel, des domaines d'étude et de recherche très variés, des dépendances, des Centres Hospitaliers Universitaires et, de plus, P7 et P6 se partagent le campus de Jussieu. Pour faire fonctionner l'ensemble et coordonner les services, l'université a besoin d'une importante infrastructure, complexe, incompréhensible sans explications.

Le Conseil d'administration (CA)

Le CA est le plus important des conseils de la fac de par ses pouvoirs. Il vote le budget de la fac (même s'il

ne le décide pas) et sa répartition, décide des effectifs, élit le président de l'université (pour 5 ans) et ses vices-présidents, désigne des commissions spécialisées. C'est le seul conseil décisionnel de l'université : il tranche sur les propositions des autres conseils. Son renouvellement a lieu tous les 2 ans.

Le conseil des études et la vie universitaire (CEVU)

Son rôle concerne la gestion des diplômes (création, suppression) et le cadre de vie et d'étude (aménagement, "décoration"), ainsi que la vie du campus (culture, jumelages avec d'autres facs...).

Le Conseil Scientifique (CS)

Le CS a en charge la

gestion de la recherche à l'université, il est également élu tous les 2 ans par le corps électoral composé de scientifiques de la fac : enseignant(e)s chercheurs, personnels de labo, étudiants de 3ème cycle. Comme le CEVU, il fait des propositions et c'est le CA qui les adopte ou pas.

Les Conseils d'UFR et de CHU

Les conseils d'UFR et de CHU répartissent le budget qui leur est attribué, gèrent les installations, locaux et matériels de l'UFR (ou du CHU). Ils définissent les priorités et recensent les besoins de l'UFR (du CHU), dont ils font part au CA.

Bilan de l'intervention de l'UNEF à Jussieu

QU'IL S'AGISSE de l'intervention des élus de l'UNEF au sein des différents conseils (intervention d'autant plus efficace qu'elle est soutenue par les étudiants) ou bien de la participation des militants aux diverses actions menées sur le campus, nombreuses ont été les initiatives prises par l'UNEF pour répondre aux problèmes posés, tant au niveau local qu'à un niveau plus général. En voici un bref récapitulatif.

✕ Inscription des bacheliers non-inscrits : l'UNEF aide chaque année des dizaines de bacheliers à s'inscrire sur P6 et P7 en regroupant les sans-facs, en organisant des rendez-vous avec l'administration, en occupant, s'il le faut, les locaux administratifs. L'UNEF défend ainsi le principe du Bac comme premier grade universitaire et le principe d'une université ouverte à toutes et à tous.

✕ Le bulletin de l'UNEF : pour informer les étudiants sur notre activité, nous éditons régulièrement, et pendant toute l'année, un bulletin d'information "Actions Syndicales".

✕ Amiante : avec le Comité Anti-Amiante, au sein de l'Intersyndicale P6-P7, l'UNEF s'est associée aux initiatives pour le désamiantage rapide et total du campus,



notamment au blocage de la fac du 20 novembre. Seule la mobilisation de tous, personnels et étudiants, permettra d'imposer au ministère nos revendications.

✕ Féminisme : l'UNEF a participé aux Assises nationales pour les droits des femmes et a coorganisé un meeting à Jussieu sur cette question au cours de l'année dernière.

✕ Étudiants étrangers : l'année dernière des

dizaines d'étudiants étrangers, rencontrant des difficultés avec l'administration ou avec la préfecture, ont bénéficié du soutien de l'UNEF dans leurs démarches.

Cette solidarité s'inscrit dans le combat plus large pour l'abrogation de toutes les circulaires discriminatoires envers les étrangers. Ainsi, l'UNEF a participé aux manifs et pétitions contre les lois Pasqua-Debré. L'UNEF soutient la lutte des sans-papiers pour leur régularisation.

✕ Extrême-droite : l'Université n'est pas à l'abri des dérives xénophobes qui se développent dans la société comme le

prouvent certaines organisations qui viennent certes irrégulièrement mais violemment "diffuser" leur idéologie raciste, sécuritaire et/ou intégriste, en clair, fasciste. L'UNEF dénonce ces idéologies et refuse la présence de ces groupes sur le campus.

✕ Resto-U : plus de 2000 étudiants ont signé la pétition de l'UNEF pour l'ouverture des quatre salles du RU en salles normales (1 ticket = 1 plat et 3 accompagnements) afin de réduire les queues interminables. Le rapport de force qu'on a mis en place aura permis que depuis la rentrée des vacances ces revendications soient pratiquement satisfaites. Reste à obtenir l'ouverture de salles supplémentaires et une embauche significative de personnel, si l'on veut définitivement résoudre le problème des queues. Pour cela d'autres mobilisations seront nécessaires !

UNEF

Quelques conseils pratiques pour bénéficier des prestations du CROUS

Le secteur restauration

La majeure partie de l'activité des CROUS est consacrée aux restaurants universitaires. Ainsi l'année dernière 3 800 000 repas furent servis. Les horaires d'ouverture sont quasiment partout les mêmes sur Paris et la région parisienne : de 11h30 à 14h00 le midi, et de 18h30 à 20h00 le soir. Parallèlement, il existe des cafétérias gérées par le CROUS. Elles sont ouvertes de 8h30 à 16h00 avec des petites variations d'horaires d'une cafétéria à l'autre.

L'hébergement

Afin d'obtenir une chambre, il faut retirer un formulaire fin janvier au 39 avenue Georges Bernanos 75005 Paris. Il faut déposer sa demande au plus tard le 31 mars. La notification de l'obtention de la chambre se fait à la fin du mois de juillet (un des critères primordiaux est la

validation de deux années d'études supérieures). Le prix de la chambre au 1er juillet



1995 est de 710 F par mois.

Les allocations

Il existe des aides spécifiques au logement : l'ALS (aide au logement social) et l'ALF (aide au logement familial). Le logement doit présenter un minimum de confort (9 m² pour 1 personne et 16 m² pour 2 personnes) afin d'espérer une

aide. En outre, les ressources doivent être modestes. Pour de plus amples renseignements

allez au CIDJ : 101, quai Branly 75015 Paris.

Les bourses

Les bourses d'enseignement supérieur sont délivrées sur critères sociaux (ressources et charges de la famille) aux moins de 26 ans. Le renouvellement de ces bourses n'est pas automatique. Les dossiers sont retirés entre le 1er et le 31

mars au service des bourses de l'université fréquentée. Les notifications d'attribution sont faites entre juillet et octobre.

Les étudiants étrangers doivent effectuer une demande à leur ambassade, au consulat de France dans leur pays d'origine ou au CROUS. Il existe une brochure gratuite intitulée : "Je vais en France" disponible au CROUS (6-8 rue Jean Calvi 75005 Paris).

Les bourses de troisième cycle sont en réalité plutôt des allocations de recherche scientifiques et techniques. Elles sont attribuées sur des critères universitaires en DESS, DEA et thèse.

Pour finir, il existe des prêts d'honneur, sans intérêts, consentis aux étudiants français. Ces prêts sont à rembourser dans les dix ans qui suivent la fin des études.

Aide sociale : quelques conseils

Service social du CROUS sur Jussieu

Les assistantes sociales reçoivent sur RDV.

A Paris 6 :
Contactez Mme PELLETIER au Bâtiment S, préfabriqué en face du bâtiment F(74).
Tél : 0144273948

A Paris 7 :
Contactez Mmes de Volkovitch et Marzloff
Tour centrale 1er étage - porte 108
Tél : 0144273948

La crise amène une série de difficultés croissantes pour nombre d'étudiants à l'heure de financer leurs études. Le poids du chômage et la baisse du niveau de vie que doivent supporter les familles de milieux modestes forcent de plus en plus d'étudiants à trouver des jobs, le plus souvent mal payés, pour assurer le financement de leurs études (pour ceux qui en font).

Paris 6, 2/4 place Jussieu Paris 75 005.

La Commission Sociale d'Etablissement (CSE)
On peut prendre contact



L'exonération des droits d'inscription

Tous les étudiants (boursiers ou non) peuvent en faire la demande que ce soit avant ou après le paiement des droits d'inscription, à hauteur de 10 % des effectifs de la fac (c'est à dire plusieurs milliers à Jussieu !). Il faut pour cela adresser une lettre de demande d'exonération au président de l'université, "en vertu de l'article 3 du décret N° 84-13 du 5 janvier 84". M.Delamare président de Paris 7 ou M.Lemerle président de

avec une assistante sociale sur la fac pour demander une aide financière. Ces aides varient entre 1 000 F et 5 000 F (ce qui à notre avis est souvent trop peu!) et sont prises sur le Fond de Solidarité Universitaire (FSU) lié au CROUS ou sur le budget de la CSE liée à la fac. Il faut savoir que chaque étudiant paie 45 F au moment de son inscription pour financer la CSE, soit environ 1,3 million de francs à Paris 7 et à peu près autant à Paris 6.

Si nous trouvons "normal" que ce budget serve en partie à financer des actions culturelles sur le campus, nous trouvons inique que la part réservée aux étudiants en difficultés soit fort mince. Et nous invitons ces étudiants à réclamer leurs droits (après tout, c'est notre argent !). A cette commission siègent des élus étudiants. Nous sommes là pour vous soutenir dans vos démarches.

✓ Exonération des droits d'inscription.

Lettre à :
M.DELAMARE
Pdt de Paris 7
2, place Jussieu
Paris 75 005

ou
M. LEMERLE
Pdt de Paris 6
4, place Jussieu
Paris 75 005

Contre le racisme, Contre le FN: Égalité des droits

Depuis le 18 mars 1996, des étrangers rendus sans-papiers principalement par les lois Pasqua se battent pour le droit de vivre dans la dignité. La droite alors au pouvoir leur a répondu par le mépris et la répression. De plus les mesures du gouvernement Jospin ne sont malheureusement pas à la hauteur. Aujourd'hui il y a urgence à inverser cette logique xénophobe qui frappe jusqu'à l'intérieur des universités, et ce d'autant plus qu'elle renforce un Front National qui a déjà le vent en poupe.

La lutte des sans-papiers a porté sur le devant de la scène une dérive que connaît la France depuis de nombreuses années et qui s'était particulièrement renforcée ces derniers temps : la criminalisation d'une partie de la population par un appareil législatif xénophobe. Ces lois, et particulièrement les dernières moutures élaborées par Pasqua et Debré, ont rendu clandestins des personnes vivant pour la plupart depuis de nombreuses années en France, les privant ainsi de tous leurs droits fondamentaux : celui de vivre en famille, de travailler, de se soigner, d'étudier... bref d'avoir une vie décente. A titre d'exemple, un étudiant redoublant, changeant de filière ou n'ayant pas suffisamment de revenus a toutes les chances de se faire expulser, le plus dramatique étant sans doute le contrôle pédagogique effectué par la préfecture de police et non par les profs. C'est pour dénoncer ces situations scandaleuses que les sans-papiers sont sortis de l'ombre. Aujourd'hui où en est on ? Malgré la répression, la détermination des sans-papiers est restée intacte. Leur lutte a contribué à une prise de

conscience dans le pays comme en a témoigné le mouvement pétitionnaire contre la loi Debré. Le nouveau gouvernement a promis d'abroger les lois Pasqua-Debré et a publié une première circulaire de régularisation, mais il n'en est rien. Seulement 70.000 sans papiers ont été régularisés sur 170.000 dossiers déposés. Les 100.000 dossiers restant sont aujourd'hui des "clandestins officiels" qui ne seront pas expulsés car c'est matériellement impossible. Il est indispensable de prendre des mesures radicales pour marquer une vraie rupture avec les politiques menées jusqu'à maintenant ! Il n'est plus possible de tergiverser. Car, non seulement ces lois ont criminalisé les étrangers, les ont désignés comme responsables de tous les maux de la société, mais par la même, elles ont crédibilisé le discours du Front National. Ce dernier continue malheureusement à se renforcer comme en témoignent ses derniers résultats électoraux et son influence grandissante sur la droite dite "classique", au bord de l'explosion. Le FN se pose aujourd'hui en alternative pour le pouvoir. La montée d'un parti fasciste ne peut nous laisser indifférent et ce d'autant plus qu'il essaie de

s'implanter dans tous les secteurs de la société à l'aide d'un discours pseudo-social. Il y a urgence à résister à un parti qui s'attaque aux intérêts de tous. La gestion des municipalités FN est révélatrice de ce qui nous attend s'ils prenaient le pouvoir : bibliothèques censurées, subventions des associations supprimées, bourses du travail fermées... bref, essayer de réduire à néant démocratie et culture. La manifestation de Strasbourg contre le congrès du FN a été un premier pas important dans la riposte antifasciste. Il est plus que jamais nécessaire de continuer sur cette voie et de s'opposer, partout, à la pénétration des Lependistes et de leurs idées. Sur les facs, le Renouveau Étudiant (émanation étudiante du F.N.J.) a jusque là eu du mal à s'implanter. Pour autant il est nécessaire de rester vigilants.

L'UNEF dénonce ces logiques d'expulsions, qu'elles soient portées par des lois xénophobes ou par les mazzillons du F.N.J., et réclame au contraire :

- La régularisation de tous les sans-papiers
- L'abrogation des lois Pasqua, Debré et Chevènement
- Le droit de vote pour les immigrés à toutes les élections
- L'égalité des droits entre étudiants étranger et français



Petit guide de l'étudiant étranger

1 L'inscription à l'université

Les candidats résidant déjà en France, et titulaires d'un bac français, s'inscrivent selon les mêmes modalités que les français (sous réserve d'un titre de séjour en cours de validité).

Pour les non-résidents en France, il faut procéder à une préinscription : retrait d'un dossier à l'ambassade de France avant le 1er décembre de l'année précédant l'inscription, dossier à rendre avant le 1er février. La réponse sera donnée avant le 15 mai. S'il s'agit d'un refus, le candidat doit faire une demande au ministère de l'Éducation Nationale avant le 10 juillet. Il recevra une réponse avant le 15 septembre. Outre ces formalités, le candidat devra justifier des titres ouvrant droit dans le pays obtenu aux études envisagées, d'un niveau de compréhension de la langue française adapté à la formation souhaitée. Les étrangers titulaires d'un diplôme français correspondant ou les boursiers du gouvernement français sont dispensés de toutes ces formalités.

2 L'obtention du titre de séjour

Pour le 1er titre de séjour étudiant, il n'y a généralement pas de problème. Il suffit de fournir les pièces demandées (visa long séjour, certificat d'inscription ou de préinscription, sécurité sociale, justification de moyens d'existence (2500 F mensuels



environ...). Pour une première inscription, les facs ne demandent généralement pas de titre de séjour en cours de validité.

Le renouvellement pose plus de problèmes. Il peut être refusé pour plusieurs motifs : manque de sérieux dans le suivi des études, redoublement, échec aux examens, cursus incohérent, manque de ressources, infraction à la

législation du travail... Dans ce cas, il convient, avec l'aide de l'UNEF ou d'une association, de rédiger un recours gracieux auprès du préfet. Des lettres de soutien des profs ou de l'administration de la fac sont plus qu'utiles pour appuyer le recours, de même que toutes pièces allant dans le sens de la demande (diplômes, attestations de ressources...). Les recours contre une "invitation à quitter le territoire français" (IQF) sont à faire dans un délai d'un mois, et contre un "arrêté préfectoral de reconduite à la frontière" (APRF), sous 24 h (à faxer).

3 Travailler en France

L'étudiant étranger n'a pas le droit de travailler plus de 20 h par semaine (pas plus de 10 h dans l'enseignement). La demande d'Autorisation Provisoire de Travail doit être déposée à la direction départementale du lieu de domicile en fournissant une demande écrite explicative, une promesse d'engagement et la carte de séjour.

Ne jamais travailler sans autorisation ou

plus de 20 h par semaine, la carte de séjour serait automatiquement retirée.

4 Changement de statut

Durant la durée des études, ne jamais demander de changement de statut. Il sera refusé et la carte de séjour "étudiant" retirée. Après la fin des études, il est très difficile d'obtenir un nouveau statut. Le statut "salarié" est systématiquement refusé en prétextant la situation de l'emploi. De même le statut de résident n'est juridiquement plus obtenable. Reste le statut "membre de famille" accessible sous conditions (attaches familiales fortes). Dans tous les cas il convient de consulter une association.

Quelques contacts utiles :
MRAP : 43, bd Magenta 75010 Paris
 TEL : 01 53 38 99 99
GISTI : 3, impasses Marces 75011 Paris
 TEL : 01 43 14 84 84
Collectif des Sans-Papiers : 32 rue du Faubourg Poissonières 75010 Paris
RAS L'FRONT : BP 87 75561 Paris Cedex 12
 TEL : 01 42 43 22 00

Paroles de femmes

L'Université Paris 6, porte le nom d'une femme (et de son mari, sic !) : Marie Curie, Polonaise arrivée en France au début du siècle pour étudier, elle est l'une des rares femmes à avoir suivi des études scientifiques. Et n'en déplaise aux plus machos, elle a fait de brillantes recherches qui l'ont mené entre autres à la découverte de la radioactivité du radium, ce qui lui a valu l'obtention du prix Nobel. Ce rappel étant fait, profitons en pour s'arrêter un instant sur la condition de la femme.

Bien que le XXème siècle ait vu progresser l'instruction des femmes, de nombreuses inégalités subsistent dans les études. Pour exemple : les différences d'orientation. Du fait des conceptions archaïques des rôles impartis aux hommes et aux femmes, plus de femmes se tournent vers les filières littéraires et au contraire plus d'hommes se tournent vers les filières scientifiques. De plus, les femmes sont moins poussées à faire des études longues. L'éducation, la pression sociale pèsent trop et ne laissent pas les femmes vraiment libres de choisir leur propre vie. A l'université, comme dans toute la société, les inégalités entre hommes et femmes demeurent.

N'oublions pas qu'il y a à peine une vingtaine d'années, pour travailler une femme avait besoin d'une autorisation de son mari, et que bien évidemment elle n'avait pas le droit de détenir un compte de chèques. Certes, grâce à leurs combats, des acquis existent, mais pour combien de temps encore... Les attaques contre les femmes se multiplient (commando anti-IVG, salaire parental...). Mais la réplique est là ! Rappelons que le 25 Novembre 1995, 40 000 personnes ont manifesté pour défendre les droits des femmes et dénoncer le retour d'un ordre moral. L'année dernière se sont tenues les Assises nationales pour les droits des femmes, autour de questions comme les

femmes dans la vie publique, les violences subies, la pauvreté, la précarité, le droit au travail, la formation, la citoyenneté, la famille, l'immigration et l'international. Le mouvement féministe a retrouvé un nouveau souffle. Trop longtemps les femmes ont été réduites au silence (domestique, jouet, mère-poule, femme fatale). Aujourd'hui, elles sont présentes sur toutes les luttes.

**Femmes,
prenez la parole ! ***

Chaque jour, hommes et femmes se battent pour une véritable égalité entre les 2 sexes.

**Menons ce combat
ensemble !**

la COOP de Jussieu

Depuis 13 ans déjà, issue de la solidarité étudiante,
à l'initiative de l'UNEF-Jussieu.

Ouverte tous les jours de 9h30 à 18h30

- Friandises - Espace Cafétéria - Photocopies -
- Développement photo - Papeterie -

Rez de chaussée inter-amphi Tours 34-44

A quelle porte frapper ?

○ Problèmes de santé :

• **Infirmierie d'urgence Tour 54 Rdc**

☎ 01 44 27 25 21

• **Médecine Préventive**

200, rue du faubourg Saint Denis

75010 Paris

☎ 01 40 36 10 83

○ Informations sur les cursus :

• **CUIO (Cellule universitaire d'information et d'orientation de Paris 7)**

Batiment 45-55 niveau Jussieu

☎ 01 44 27 52 08

• **CAIO (Centre d'accueil d'Information et d'orientation de Paris 6)**

Inter-Amphi 15-25 niveau Jussieu

☎ 01 44 27 51 84

○ Accueil des étudiants étrangers :

• **Paris 6**

☎ 01 44 27 51 84

• **Paris 7**

Pyramide de la scolarité, pièce 105

☎ 01 44 27 57 60

○ Relais Handicapés :

service des handicapés physiques de Paris 6 et Paris 7

Tour 12-22 Rdc ☎ 01 44 27 46 31

○ Services sociaux de la fac :

Tour centrale, 4ème étage Bureau 401

☎ 01 44 27 57 92

Ce service renseigne en permanence les étudiant(e)s dans les domaines juridiques, administratifs (bourses, allocations...), professionnels... et tente de les aider dans les problèmes auxquels ils (elles) sont confronté(e)s dans le cadre de leurs études.

○ Bibliothèques :

• **1er cycle scientifique Bât F Porte 73 Rdc**

Tél. 01 44 27 38 38

• **Biologie T. 42/43 Rdc**

Tél. 01 44 27 63 68

• **Chimie T. 34/43 Rdc**

Tél. 01 44 27 55 93

• **Mathématiques-Informatique T. 56 Rdc**

Tél. 01 44 27 53 60

• **Physique T. 32/33 2ème**

Tél. 01 44 27 40 49

• **Sciences de la Terre T. 24/14 1er**

Tél. 01 44 27 49 47

• **Biologie Végétale T. 54 Rdc**

• **Lettres et sciences humaines T. 55 2ème**

Les assos de Jussieu qu'on aime bien

○ Ras l'front (association antifasciste)

Boîte aux lettres Case 214

UPMC 2/4 place Jussieu

Paris 75 005

○ Comité anti-amiante

Contacteur M. Parigot

T. 55/45 4ème Porte 401

Tél. 01 44 27 79 76

○ Nomades urbains (association culturelle)

Tour 54 Rdc Bâtiment du CLIC (S)

Tél. 01 44 27 39 88

<http://ibm4.cicrp.jussieu.fr/nomades/nomades.html>

○ DEGEL (association gay-lesbienne)

Contacteur Laurence au 01 44 74 69 83

ou Charles au 01 43 37 74 68

Une place en fac, c'est un droit !

L'INSCRIPTION universitaire se déroule en deux temps: l'inscription administrative, tout d'abord, est la seule légalement reconnue et concerne l'acquittement des droits d'inscriptions et la délivrance de la carte d'étudiant; l'inscription pédagogique, ensuite, permet l'inscription dans les modules, U.V. et groupes de TP/TD.

Sélection à l'entrée de la fac

Si la démarche paraît simple, la réalité est parfois plus douloureuse. Faute d'un budget suffisant et, par conséquent, de capacités d'accueil, les universités restreignent l'accès à nombre de leurs filières.

Parallèlement, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, par le biais des rectorats, gère cette capacité d'accueil insuffisante par une orientation forcée d'une partie des bacheliers de l'année et par le

rejet automatique des dossiers des "bacheliers antérieurs" (... "antérieurs" par rapport aux "bacheliers de l'année").

Ravel

Sur la région parisienne, ce système de gestion des "flux" s'appelle RAVEL. Ce système permet certes au plus grand nombre de trouver une inscription correcte mais, chaque année, entre 5 et 10% des bacheliers se retrouvent "sans fac" ou avec des affectations délirantes: l'exemple d'une bachelière qui, l'an dernier, demandait Psycho à Paris 7 et qui s'était retrouvée affectée en Philo à Paris 1 illustre le type de



fac" sont comptabilisés par le Rectorat (en tout cas ceux qui se manifestent auprès de lui !): il a en effet obligation d'inscrire les bacheliers de l'année.

Gérer la pénurie

En mettant en place RAVEL, les rectorats souhaitent gérer la pénurie de place en fac de manière discrète, à l'abri des regards et au mépris du choix des bacheliers: les "responsables" gèrent des dossiers en fonction d'impératifs budgétaires, tant pis si les vœux du bacheliers ne sont pas respectés!

Gagner sa place en fac

Pour ceux qui sont victimes de ce système, une seule solution: la lutte! C'est ce que propose l'UNEF tous les ans aux "sans fac" en les aidant à se rassembler et à rencontrer les responsables mais sans décider à leur place des modes d'actions.

En cas de difficultés, quelques recours:

✕ **Fiche rectorale**: elles sont mises en route quelques semaines après les résultats du Bac et distribuées sur chaque fac à tous les bacheliers de l'année qui sont sans affectation;

✕ **SOS Inscription**: pour rassembler les "sans facs", l'UNEF met en place ce système afin d'aider à résoudre les problèmes d'inscription, de manière collective essentiellement; pour tout renseignement, contacter l'UNEF.

cas qui se présente tous les ans aux militants de l'UNEF.

Qui plus est, de nombreux bacheliers acceptent des affectations ne correspondant pas à leur choix principal soit par la filière, soit par la fac d'affectation. Le système RAVEL oblige le futur bachelier à indiquer plusieurs filières et plusieurs facs, ce qui ouvre la porte à une interprétation douteuse des choix du candidat à l'inscription.

Sur ce type de cas, les statistiques sont muettes puisque les victimes restent isolées derrière leur clavier de Minitel. En revanche, les "sans

L'UNEF Jussieu

L'UNEF-Jussieu regroupe des étudiant(e)s de Paris 6 et 7, des militant(e)s de toutes les filières et de tous les cycles, des élu(e)s aux différents conseils de l'université.

Nous n'avons rien à vendre et aucune solution toute faite, mais une expérience de la fac que nous voulons mettre à la disposition du plus grand nombre.

Editorial

Il n'est pas toujours facile de s'orienter dans les méandres de la vie universitaire. Où s'adresser? À quelles aides sociales les étudiant(e)s peuvent ils prétendre? Comment fonctionne la fac?...

C'est pourquoi, pour la 9^{ème} année consécutive, des étudiant(e)s de Paris 6 et 7, membres de l'UNEF-

Jussieu, ont conçu ce guide à votre intention. Il comprend des indications sur les cursus principaux, et autres détails utiles...

Ce guide n'est certainement pas parfait, mais il vous aidera, nous l'espérons, à mieux comprendre

l'université, sa finalité, son fonctionnement, et à connaître le point de vue de l'UNEF-Jussieu sur les problèmes qui s'y posent.

INDISCUTABLEMENT le syndicalisme étudiant est en crise: trop peu d'étudiants sont syndiqués et participent régulièrement aux actions proposées par les syndicats étudiants quels qu'ils soient. Pourtant les raisons pour s'organiser aujourd'hui ne manquent pas: désengagement financier de l'État dans l'éducation, remise en cause progressive de l'enseignement



supérieur comme service public, exclusion des étudiants étrangers, problèmes accrus de l'aide sociale et de l'insertion professionnelle... Comme nombre de ces problèmes sont d'ordre collectif, les solutions sont aussi collectives et nous

pensons qu'elles seront imposées par l'action collective. Et voilà tout l'intérêt de se syndiquer: ensemble on est plus fort.

Se syndiquer

Mais si sur un certain nombre de ces sujets de nombreux étudiants peuvent se mobiliser, comme pendant le mouvement de novembre et décembre 95, l'idée de rejoindre un syndicat étudiant ne semble pas aller de soi. Si de nombreuses causes sont à l'origine de cette situation, nous pensons que la panne actuelle du syndicalisme étudiant est avant tout la conséquence d'un dévoiement de ses objectifs par des pratiques aujourd'hui révolues: syndicalisme courroie de transmission du gouvernement ou de partis politiques, fonctionnement antidémocratique, intérêts de boutiques primant sur les intérêts étudiants. A l'UNEF-Jussieu nous faisons ce constat et nous souhaitons participer à un renouvellement du syndicalisme: pour un syndicalisme de lutte, démocratique et pluraliste.

Sommaire du Guide

2..... Une place en fac c'est un droit !

3..... Editorial

4..... Promis, juré, craché : on désamiante Jussieu

5..... Coup de gueule

6..... Les DEUG à Paris 6

7..... Les DEUG de sciences à Paris 7

8..... Lettres et sciences humaines à Paris 7

9..... Psycho à Jussieu

Médecine : une voie de garage ?

10..... Rapport Attali : attention Danger ! L'université responsable du chômage. Ah bon ?

11..... Pour une université publique de qualité ouverte à toutes et à toutes

12..... La fac : structure et fonctionnement

13..... Bilan de l'intervention de l'UNEF à Jussieu

14..... Aide sociale : les aides du CROUS

15..... Aide sociale : quelques conseils

16..... Contre le racisme, contre le FN : Egalité des droits !

17..... Petit guide de l'étudiant étranger

18..... Paroles de femmes

19..... A quelle porte frapper ?

Les associations qu'on aime bien

Promis, juré, craché : on désamiante Jussieu

Très bon matériel anti-incendie, facile de pose et peu onéreux, l'amiante est devenue avec le temps une source non négligeable de désagréments pour nos chers gouvernants. En effet il se trouve que c'est une matière dangereuse qui a déjà provoqué plusieurs cancers parmi les personnels de la fac...

COMITÉ
ANTI-AMIANTE

Contacteur :
M. Parigot au
44 27 79 76
Tour 55/45
4ème étage
porte 401

Un peu d'histoire

Face à ce problème de santé publique, les syndicats de l'université, dont l'UNEF-Jussieu, se sont battus aux côtés du comité anti-amianté, depuis plusieurs années maintenant, afin d'obtenir la décision de désamianter Jussieu.

Cela n'aura d'ailleurs pas été une chose simple car de nombreux problèmes (tels que la volonté de Paris 7 de déménager à tout prix) ont énormément parasité le processus. En effet, c'était autant de bonnes raisons pour les différents gouvernements pour retarder une décision qu'ils ne voulaient pas prendre. Après plusieurs manifestations et autres mobilisations des personnels et usagers du campus, l'ancien ministre de l'Éducation Nationale (François Bayrou) promit que le désamiantage aurait lieu et qu'il commencerait en avril 1997.

Et maintenant ?

Comme on pouvait l'imaginer, plusieurs mois après la date annoncée, rien n'avait commencé. De plus, avec le changement de gouvernement, de lourds doutes se sont installés aux vues des déclarations de Claude Allègre, puisqu'il est même

allé jusqu'à parler de "paranoïa collective" sur la question amiante. Depuis, même si le désamiantage n'a pas été abandonné, force est de constater que la volonté politique est loin d'être au rendez-vous et que les moyens mis à disposition



sont beaucoup trop faibles pour permettre que cela se fasse rapidement et dans de bonnes conditions. Ainsi les opérations risquent de durer 10, voir 15 ans, ce qui est loin d'être satisfaisant alors que de nombreux personnels sont exposés depuis de nombreuses années.

Concrètement

Dans les 2 années à venir les barres 56-66, 65-66, 55-56 et 65-55 devraient être désamiantées. Cependant, hormis le fait que ce rythme soit déjà trop lent, il est très probable que les délais ne

soient pas respectés. D'autant plus que l'on ne sait toujours pas où vont avoir lieu les cours qui étaient tenus dans ces tours même si normalement ce sera sur le campus. Chose à peine surprenante quand on sait que même les profs et chercheurs ne sont pas

tous fixés sur leur déménagement (par exemple informatique à P7).

Conclusion

Si vous comptez faire des études qui se prolongent, vous pouvez donc vous inquiéter de l'exposition trop longue à l'amiante et au futur chamboulement de vos conditions d'études. La seule issue reste de se mobiliser pour obtenir les moyens nécessaires pour que le désamiantage ait vraiment lieu, le plus rapidement possible et dans les meilleurs conditions.

ROOAAAAAAHHHHH!!!!

Depuis l'arrivée de J. Lemerle à la présidence de Paris 6, on assiste à une remise en cause, par l'administration ou par l'équipe présidentielle, de nombreux droits.

✓ La sélection revient au grand galop. En septembre dernier le taux de réussite en 2ème année SCM avoisinait les 3%. En février les notes de TP en DEUG SCVT dépassaient rarement le 10. Des saccages ont aussi eu lieu dans les licences de physique ou de biochimie. Il y a encore d'autres exemples, et l'étendue des dégâts montre bien qu'il ne s'agit pas d'un épiphénomène, mais bien d'une politique délibérée de sélection visant à faire de P6 un pôle d'excellence au détriment des étudiants.

✓ L'administration multiplie les tracasseries

envers les étudiants étrangers. Elle refuse depuis peu de leur délivrer les cartes d'étudiants lorsqu'ils ont des problèmes de papiers, alors que ceux-ci



qui viennent de médecine à P6, restent chaque année sur le carreau. En septembre le vice-président Turkiyer refusait même de nous rencontrer pour régler ces problèmes!

en ont besoin pour régulariser leur situation!

✓ Paris 6 participe à la remise en cause du droit aux études. De nombreux étudiants, y compris ceux

qui viennent de médecine à P6, restent chaque année sur le carreau. En septembre le vice-président Turkiyer refusait même de nous rencontrer pour régler ces problèmes!

✓ L'université utilise de nombreux contrats précaires (CES, CDD non renouvelés...). On a même entendu dire : "quand j'ai un ordinateur qui ne marche pas, je le jette, quand j'ai un salarié qui ne marche pas, je fais la même

chose".

✓ En clair, l'UNEF-Jussieu est en désaccord total avec cette politique et ses élus s'y opposeront dans les différents conseils.

Welcome to University Paris Six

You are jeune, you are good in Sciences, you never plante you at aucun exam, you are Français, you don't come from Médecine and you love Amiante...

YOU are fait for cette FAC

N.B.: Don't inquiete you about les quelques rebels of UNEF and others troubles fêtes who disent you that ils veulent vous aider... we faisons tout pour s'en débarrasser.

Les DEUG à Paris 6

PARIS 6 délivre deux types de DEUG : "Sciences" d'une part, "Technologies industrielles" d'autre part. Le DEUG "Sciences" est divisé en plusieurs mentions :

- 1) Sciences de la Vie (S.V.),
- 2) Sciences de la Terre (S.T.),
- 3) Sciences de la Matière (S.M.),
- 4) Mathématiques Informatique appliquées aux Sciences (M.I.A.S.).

De plus, chaque mention comporte plusieurs filières. Le DEUG "Technologies Industrielles" ne comporte qu'une mention : "Sciences pour l'Ingenieur" (S.P.I.). Les enseignements sont répartis en deux niveaux (deux années), et chaque niveau est divisé en deux semestres. A chaque semestre, selon la filière choisie, il y a 3 ou 4 modules obligatoires, et un module optionnel. Du fait de cette modularisation du DEUG, il est envisageable de redoubler partiellement une année, c'est à dire de redoubler uniquement quelques matières.

Une réforme de la maquette des DEUG est en cours d'élaboration afin d'être appliquée dès la rentrée 99. Toutefois, certaines mesures sont d'ores et déjà en vigueur,

comme la semestrialisation de tous les modules et la compensabilité des modules entre eux.

Le module optionnel de premier niveau n'est pas forcément une matière scientifique. En revanche, le module optionnel de deuxième niveau en est obligatoirement une, et son choix détermine l'orientation en licence.



Changer de filière

Par ailleurs, si l'on veut changer de filière en cours de route, des passerelles sont prévues entre les différentes sections à la fin du premier niveau. Ces réorientations sont possibles dans la mesure où il y a compatibilité entre les modules obtenus au premier niveau et ceux de la section où l'on veut se réorienter pour le deuxième niveau. Ainsi, il est possible de passer de T.I. à

S.M. ou de passer indifféremment de l'une à l'autre des quatre filières de S.V. et de S.T., aussi bien à la fin du premier niveau qu'à la fin du premier semestre du premier niveau.

La mise à niveau

Paris 6 met à disposition des étudiants qui ont des difficultés à suivre le

Formation Universitaire de Préparation à l'Enseignement Supérieur (F.U.P.E.S.). Si vous réussissez cet examen vous avez encore la possibilité de faire votre DEUG en trois ans, en revanche, si vous échouez vous n'aurez que deux ans pour finir votre DEUG. Une filière de plus pour la sélection à l'Université étant donné que l'échec en DEUG est essentiellement dû aux conditions d'études (précarité, manque de profs, etc...).

Le tutorat

Enfin, Paris 6 organise pour les étudiants qui ont des difficultés dans certaines matières des cours de soutien en Maths, Physique... Ce tutorat, facultatif, mais conseillé par l'Université après les résultats du premier semestre du premier niveau, est dispensé par des étudiants de troisième cycle.

Ce système de tutorat a l'avantage indéniable de permettre aux étudiants qui en éprouvent le besoin de consolider leurs bases dans des matières selon une approche différente de celle du TD. Ceci étant, ce système de tutorat est plus utilisé par la fac pour pallier au manque de profs que pour aider les étudiants.

rythme du DEUG, une possibilité de rattrapage après le premier semestre de la première année: "la mise à niveau". Si vous choisissez cette voie, vous abandonnez pour le second semestre la section dans laquelle vous étiez inscrit pour suivre des cours sur les bases du programme de 1^{ère} année.

Au mois de juin, si vous êtes dans cette voie, vous passerez un examen qui donne accès au diplôme de

Vous êtes attiré par les maths, la physique, l'informatique, la chimie ? Deux possibilités s'offrent à vous :

✓ le deug SSM (Science de la matière) plutôt axé sur la physique et la chimie.
✓ le deug MIAS (Mathématiques et informatique appliquées aux sciences) plutôt tourné vers les maths et l'informatique.

Vous êtes attiré par la biologie ?

Deux possibilités s'offrent à vous : une filière biologie et une filière géologie.

Quelques conseils utiles pour réussir son DEUG, de préférence en deux ans !

Bien sûr tout reste conditionné par la réforme Bayrou mais les profs sont si peu convaincus de son intérêt pédagogique que vous n'avez pas encore besoin de vous inquiéter de ne plus faire de science dans un DEUG scientifique...

Les DEUG de sciences à Paris 7

Réforme Bayrou : on prend les mêmes et on recommence

Petit dico pour les anciens :

✓ Unité d'enseignement capitalisable = module

✓ Semestre initial = 1^{er} semestre de la 1^{ère} année. C'est le semestre qui permet de "vérifier la pertinence de son choix d'orientation initial", autant dire une sélection supplémentaire...

Déroulement des études

Première année :

Le semestre initial est composé de 3 unités d'enseignement :

✓ les enseignements fondamentaux : les matières les plus dures de la première année, normal, il faut vérifier la pertinence du choix...

✓ l'enseignement de découverte : l'équivalent d'option

✓ le fameux enseignement de méthodologie : tous les trucs qu'on n'a pas pu caser dans les enseignements fondamentaux... les TP et les maths pour les biologistes, la physique pour les matheux et bien évidemment le projet d'insertion professionnelle...

Une fois passé le semestre initial, le second semestre

sera plus cool mais attention, aussi plus court... Vous aurez le droit à deux unités d'enseignements fondamentaux, une de méthodologie (le même qu'au premier semestre), et enfin une unité d'enseignement de culture générale, avec là, l'arrivée d'une nouvelle matière en biologie : "Science et société", à voir...

Attention !

✓ c'est au deuxième semestre que les Sciences de la matière et les MIAS choisissent leur dominante. Alors choisissez bien et surtout ne les laissez pas choisir à votre place...

✓ Lorsque la fin de l'année approche, ne paniquez pas si vous n'avez pas tous vos UE... il reste septembre, et même après vos UE sont compensables : il vous faut 10/20 de moyenne générale : merci Mr Bayrou !

Deuxième année :

Maintenant que vous êtes passé au travers des mailles du filet, il faut vous préoccuper de votre deuxième année... La deuxième année c'est déjà un pas dans la licence. Alors là aussi il faut savoir où on va, car il y a tant de pièges à éviter...

Pour la licence formation des maîtres en particulier, il faut faire attention aux options que vous prenez si vous voulez devenir prof. Les options, physiologie végétale et géologie sont obligatoires pour la licence

préparant au professorat en sciences naturelles, et la filière sciences physiques pour devenir prof de physique-chimie. De plus l'option chimie organique est conseillée pour la licence de biochimie.

Enfin en SNV deux filières vous sont proposées :

✓ SV (sciences de la vie).
✓ ST (sciences de la terre).

Avec cette dernière filière, il est possible de suivre les licences de géologie, sciences physiques, chimie-physique et une formation d'océanologie.

Les petits trucs :

✓ si vous n'avez pas tellement d'idée sur la licence que vous souhaitez faire, prenez des options "passerelles" : utiles pour une majorité de licences.

✓ En ce qui concerne SNV, réussissez vos TP et passez-y un peu de temps, ça vaut le coup. Par ailleurs les unités d'enseignements fondamentaux vous poseront sûrement quelques problèmes, mais accrochez vous, ce n'est pas insurmontable...

✓ Pour les SM et les MIAS en 1^{ère} année les maths de l'UE 3 sont assez ardues, alors qu'en 2^{ème} année, ce sont l'UE 4 et 7 qui ne sont pas simples. Ne vous découragez pas et dites vous que d'autres l'ont réussi avant vous....

En bref : rien de vraiment nouveau sous l'amiante !!!

